

## Pas d'opposition stérile. Construisons !

**Vendredi 29 janvier 2021 - N°333**



*par Hubert Tassin – Président des P.P.*

**A**u moment de l'annonce de la composition de son équipe par Edouard de Rothschild tout juste réélu Président de France Galop en décembre 2019, beaucoup sont venus me voir pour m'indiquer que, compte tenu d'un conseil d'administration très resserré autour de deux formations – la Fédération des Éleveurs et Alliance Galop – nous faisons dorénavant partie, avec les autres associations représentatives, de « l'opposition ». Certaines réactions des lecteurs de *Grain de Sel* auront confirmé ce type d'analyse.

Telle n'est pourtant pas ma conception de ce que doit être France Galop, tel n'est pas le message exprimé par ceux qui nous ont confié la mission de les représenter. Telle ne serait pas, à mon sens, une attitude responsable et surtout constructive.

### Le régime associatif

France Galop est une association sous le régime prévu par la Loi de 1901. L'ensemble des propriétaires, éleveurs, entraîneurs et jockeys ainsi que les responsables régionaux des sociétés de courses en sont membres. France Galop n'est donc pas une structure qui appartient à son président, à ses administrateurs, et évidemment pas à ses collaborateurs. Cela n'est certes pas

toujours le ressenti qu'on peut avoir sur le fonctionnement de la maison-mère du galop, mais c'est la réalité.

Ainsi, France Galop, c'est vous, c'est nous. L'intérêt de France Galop, c'est collectivement le nôtre. C'est bien pour cela qu'il ne saurait être question d'imaginer qu'il pourrait exister au sein de France Galop une majorité qui s'approprie son fonctionnement et, en face, une opposition qui conteste de manière systématique et aussi caricaturale que dans la vie politique et parlementaire, toutes les décisions des instances dirigeantes. Ce serait puéril et, surtout, inefficace. Pour tout dire : négatif. Or ce qui est négatif pour France Galop l'est par construction pour la collectivité et, donc, pour nous mêmes.

Je récuse donc l'idée d'être dans l'opposition. Certes, aucun membre des PP ne siège au conseil d'administration et notre participation est réduite au minimum dans les conseils ou comités consultatifs. Il n'en reste pas moins que nous avons été élus pour siéger au comité de France Galop et dans les comités régionaux en province, pas pour nous opposer, mais pour essayer de faire avancer les choses dans le bon sens. Celui de l'intérêt général et de la gestion durable.

### Constructif

A chaque fois qu'un débat est ouvert par France Galop, nous avons à cœur de faire des propositions concrètes, réfléchies, cohérentes avec notre philosophie. Nous ne sommes pas là pour voter contre, vitupérer, crier notre opposition. Ainsi, lors d'un débat, certes trop

court, sur le plan de relance du Galop –et de son volet concernant le programme de plat- j'ai fait part, à travers *le Grain de Sel* comme devant le comité de France Galop de mes propositions. De la même manière Jacques Détré a bien voulu interroger quelques-uns d'entre nous sur les positions des PP pour l'Obstacle et nous avons répondu avec un esprit vraiment constructif.

Plus tôt dans l'année, lorsqu'il a fallu se mettre d'accord sur un plan de baisse des allocations au mois d'avril, et alors que certains administrateurs s'exprimaient publiquement pour dire qu'aucun amendement à « leur » plan n'était envisageable, nous avons renoué le dialogue et obtenu une formulation moins douloureuse et plus responsable. Dans le même esprit, nous avons obtenu d'Édouard de Rothschild un engagement formel de distribuer, sous forme de rappel d'allocations, la totalité des sommes rendues disponibles par les performances réalisées en 2020 par le PMU. L'annonce faite cette semaine par France Galop d'une réévaluation substantielle de l'enveloppe doit être saluée : les engagements pris sont respectés.

Enfin, nous partageons tous la même passion, avec des visions et des options différentes et parfois même diamétralement opposées, mais cela n'emporte pas que le dialogue soit impossible. J'entretiens avec chaque membre du conseil d'administration, élus comme membres associés, des relations personnelles de qualité et j'en profite volontiers pour leur exposer mes points de vue et mes convictions. Suis-je entendu ? Pas toujours. Suis-je suivi ? Pas souvent. Mais mon objectif reste identique : faire partager mes idées et faire avancer les choses. Je suis en effet convaincu que c'est du débat que vient la lumière. J'ai eu l'occasion de dire que je regrettais le silence des

associations qui siègent *es qualité* au conseil d'administration car cela donne le sentiment d'un Conseil uniforme, aux ordres d'une pensée unique.

## Des interlocuteurs en dehors du strict cadre de France Galop

Compte tenu de la composition du collège des « élus » au conseil d'administration très resserré, il peut être difficile de se faire entendre. Certains semblent nous répondre trop souvent « circulez, il n'y a rien à voir ». Cela n'entamera pas nos convictions, ni l'importance que nous attachons à représenter les propriétaires et les éleveurs.

C'est ainsi que nous avons choisi d'exercer aussi nos missions représentatives vis-à-vis d'autres interlocuteurs essentiels. Il m'est arrivé de saisir, sur tel ou tel sujet, les représentants des ministères de tutelle. Aujourd'hui, ce sont des parlementaires que j'ai été amené à saisir dans l'urgence pour examiner une modification du régime de TVA applicable aux propriétaires assujettis et qui est potentiellement dangereuse. J'ai souvent regretté la faible implication des sociétés-mères dans un dialogue avec les parlementaires. Ils sont, pour peu qu'on le leur demande, des avocats attentifs de nos filières. Je le constate à nouveau aujourd'hui.

Nous sommes tous dans le même bateau. Dans un message de vœux qu'Édouard de Rothschild a bien voulu enregistrer à l'attention des propriétaires et éleveurs et diffusé sur la chaîne YouTube des PP, le président de France Galop a insisté sur le nécessaire rassemblement de tous afin de construire ensemble une même direction. Telle est bien notre volonté.

*Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à [associationpp@yahoo.fr](mailto:associationpp@yahoo.fr).*